



Droit de visite de mes petits enfants

Par **montoriol**, le **05/06/2008** à **16:31**

Je suis grand mère de 3 petits enfants ages de 9 ans 6ans et 4 ans.

Il y a à peine 1 mois, ma fille agée de 33 ans à perdu son mari, dcd dans un grave accident de la route, donc mon gendre.

Dernièrement, il y a 10 jours, après l'enterrement, ma fille me téléphone pour me dire qu'elle refait sa vie avec un autre, et qu'il me sera impossible de voir mes petits enfants, parce qu'elle part vivre avec son nouveau copain

En tant que grand mère, quels sont mes droits vis à vis de mes petis enfants, j'ai envoyé un courrier à ma fille, mais sans réponse . l'autre mamie rencontre le même problème, alors que c'était son fils.

je reste dans l'attente de votre réponse, et vous en remcie vivement.

Par **domi**, le **05/06/2008** à **16:38**

En tant que grands parents vous pouvez obtenir un droit de garde en vous adressant au juge au affaires familiales de votre secteur . bon courage